

Contrat à commandes des véhicules légers 2014

Québec, le 30 janvier 2014 – La Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) désire informer sa clientèle qu'elle a procédé au renouvellement de l'achat regroupé pour l'acquisition de véhicules légers, en date du 30 janvier 2014.

Dans le cadre de cet achat regroupé, le CSPQ a tenu compte de la Stratégie d'électrification des transports dévoilée par le gouvernement en novembre 2013, en incorporant à son appel d'offres l'ensemble des véhicules électriques et hybrides rechargeables offerts par les différents manufacturiers. L'analyse complète du marché ainsi qu'une réponse positive des fournisseurs à l'appel d'offres permettent aujourd'hui de diffuser une offre de véhicules électriques et hybrides rechargeables complète, qui facilitera l'atteinte des objectifs ciblés par le gouvernement.

Ainsi, en vertu de la Stratégie d'électrification des transports, depuis le 1^{er} janvier 2014, et ce, jusqu'au 31 mars 2017, tout remplacement de véhicule léger existant ou tout nouveau besoin doit être comblé par un véhicule électrique ou hybride rechargeable, sous réserve des disponibilités du type de véhicule requis ou des exceptions mentionnées à la Politique d'acquisition gouvernementale pour les véhicules légers.

Acquisition de véhicules électriques, hybrides rechargeables ou nécessitant une dérogation par le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER)

En vue de l'application de la Politique d'acquisition gouvernementale pour les véhicules légers, le CGER est mandaté par le gouvernement pour accompagner les ministères, les organismes et les réseaux de la santé et de l'éducation en facilitant leur transition vers un véhicule léger électrique ou hybride rechargeable. Par conséquent, l'acquisition de ces types véhicules se fait uniquement par son intermédiaire, en collaboration avec le CSPQ.

Le CGER sera consulté et validera toute demande de dérogation adressée au Conseil du trésor. À la suite de l'obtention d'une telle dérogation, celle-ci devra être transmise au CSPQ, qui fera les interventions nécessaires afin de rendre accessible l'acquisition par le biais de SAGIR ou du Portail d'approvisionnement (<http://www.approvisionnement-quebec.gouv.qc.ca/>).

La liste des véhicules électriques, hybrides rechargeables ainsi que ceux nécessitant une dérogation est jointe en annexe. Pour les autres types de véhicules, dont les équivalents électriques ou hybrides rechargeables sont inexistantes, les organisations pourront acquérir les véhicules par le biais de SAGIR ou du Portail d'approvisionnement comme par le passé.

Il est à noter que les modèles électriques, hybrides rechargeables ou ceux nécessitant une dérogation ne sont pas accessibles par SAGIR et le Portail d'approvisionnement. Vous êtes alors invités à communiquer avec le CGER aux coordonnées suivantes :

Centre de gestion de l'équipement roulant
Responsable : M. Jean-Nicolas Poulin
Téléphone : 418 643-5430, poste 2427
Courriel : jean-nicolas.poulin@mtq.gouv.qc.ca

Nous en profitons également pour vous rappeler qu'en vertu de l'article 5 (2^o) des règlements liés à la Loi sur les contrats des organismes publics qui est entré en vigueur le 1^{er} avril 2012, seules les organisations publiques inscrites aux documents d'appel d'offres (voir liste en annexe) peuvent s'approvisionner sur cet achat regroupé des véhicules légers 2014. De plus, il est obligatoire pour toute partie à l'achat regroupé de s'approvisionner auprès des fournisseurs retenus, et ce, aux conditions prévues au document d'appel d'offres.

Pour toute information, nous vous invitons à consulter le guide d'achat disponible sur le portail d'approvisionnement ou encore de communiquer avec le personnel du service à la clientèle de la Direction générale des acquisitions au 418 643-5438 ou au 1 888 588-5438, ou par courriel à ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca.

Source : Laurent Couture, conseiller en acquisition
Direction des achats regroupés

ANNEXE

Liste des organismes publics ou de toutes personnes de droit public parties à cet achat regroupé de véhicules légers 2014

1. Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER)
2. Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble envahissant du développement de Chaudière-Appalaches (CRDITED Chaudière-Appalaches)
3. Centre de services partagés du Québec (CSPQ)
4. Centre jeunesse Bas St-Laurent
5. Centre jeunesse des Laurentides
6. Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)
7. Commission des lésions professionnelles
8. Commission scolaire des Laurentides
9. Corporation urgences santé
10. CSSS de Beauce
11. CSSS de la MITIS
12. École nationale de police de Québec (ENPQ)
13. Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
14. Ministère des Ressources naturelles (MRN)
15. Ministère du conseil exécutif
16. Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) et le Fond Vert.
17. Régie des installations olympiques (RIO)
18. Revenu Québec (RQ)
19. Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)
20. Société de développement de la Baie-James (SDBJ)
21. Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
22. Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM)
23. Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)
24. Société des traversiers du Québec (STQ)
25. Sûreté du Québec (SQ)
26. Vérificateur général du Québec

ANNEXE

VÉHICULES ÉLECTRIQUES, HYBRIDES RECHARGEABLES DISPONIBLES AU CENTRE DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT (CGER), INCLUANT CEUX À ESSENCE QUI NÉCESSITENT UNE DÉROGATION.

CARACTÉRISTIQUES COMMUNES À L'ENSEMBLE DES VÉHICULES : Boîte de vitesse automatique - Direction assistée - Freins assistés avec système antiblocage aux 4 roues - Coussins gonflables frontaux - Climatiseur - Volant inclinable - Régulateur de vitesse - Siège à recouvrement en tissu pour la partie en contact avec les passagers - Vitres en verre teinté - Radio AM/FM/lecteur de disques compacts - Trois exemplaires de clés exclusives à chaque véhicule - Couleur : blanc

VOITURES DE TOURISME

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES POUR CE TYPE DE VÉHICULE : 4 portières - Dispositif électronique de contrôle de la traction - Pneus toutes saisons - Coussins ou rideaux latéraux - Portes et vitres à commande électrique (incluant télécommande de verrouillage) - Rétroviseurs à réglage électrique

VOITURES À MOTORISATION ÉLECTRIQUE

DGA-101 SOUS-COMPACTES

Voiture sous-compacte bicorps à motorisation électrique



Véhicules admissibles :

- Mitsubishi I-Miev
- Chevrolet Spark EV 1 LT

Indice de volume passager supérieur à 2 350 litres et inférieur à 2 600 litres, cargo supérieur à 270 litres, autonomie 125 km selon les conditions d'utilisation, temps de recharge : 12 heures/120 volts, 6 heures/240 volts et 20 à 30 minutes/480 volts, bicorps, traction avant ou arrière.

OPTIONS DISPONIBLES : RR3 : Recharge rapide
GPS : Système de navigation GPS
RSC : Recouvrement des sièges en cuir, véhicule de fonction seulement

DGA-105 COMPACTE

Voiture compacte bicorps à motorisation électrique



Véhicules admissibles :

- Ford Focus Electric
- Nissan Leaf SV

Indice de volume passager supérieur à 2 550 litres et inférieur à 3 000 litres, cargo supérieur à 400 litres, autonomie 160 km selon les conditions d'utilisation, temps de recharge : 16 heures/120 volts, 4 à 7 heures/240 volts et 30 minutes/480 volts, bicorps, traction avant, technologie sans fil «Bluetooth» ou équivalent.

OPTIONS DISPONIBLES : RR3 : Recharge rapide (Nissan Leaf seulement)
GPS : Système de navigation GPS
RSC : Recouvrement des sièges en cuir, véhicule de fonction seulement

DGA-107

Voiture berline bicorps à motorisation électrique et génératrice embarquée



Véhicule admissible :

- Chevrolet Volt

Indice de volume passager supérieur à 2 500 litres et inférieur à 2 900 litres, cargo supérieur à 300 litres, autonomie en mode électrique environ 60 km selon les conditions d'utilisation, temps de recharge 10 heures/120 volts et 4 heures/240 volts, génératrice embarquée mue par un moteur à essence de 1,4 litres pour autonomie additionnelle (environ 400 km), bicorps, traction avant, technologie sans fil «Bluetooth» ou équivalent.

100 % ÉLECTRIQUE
OPTIONS DISPONIBLES : GPS : Système de navigation GPS
RSC : Recouvrement des sièges en cuir, véhicule de fonction seulement

VOITURES À MOTORISATION HYBRIDE AVEC OPTION RECHARGE (ESSENCE ET ÉLECTRICITÉ)		
<p>DGA-115 Voiture de tourisme à motorisation Hybride</p>  <p>Véhicules admissibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toyota Prius • Subaru XV Crosstrek 	<p>Indice de volume passager égal ou supérieur à 2 500 litres et inférieur à 2 800 litres, espace cargo supérieur à 540 litres pour un indice maximum total de 3 350 litres, bicorps, traction avant, technologie sans fil «Bluetooth».</p>	<p>OPTIONS DISPONIBLES : VHR Véhicule hybride rechargeable TIN : Traction intégrale RSC : Recouvrement des sièges en cuir, véhicule de fonction seulement</p>
<p>DGA-119 Voiture de tourisme berline à motorisation hybride</p>  <p>Véhicules admissibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ford Fusion Hybrid SE • Toyota Camry Hybrid XLE 	<p>Indice de volume passager supérieur à 2 900 litres et inférieur à 3 100 litres, cargo supérieur à 340 litres, berline, traction avant, technologie sans fil «Bluetooth».</p>	<p>OPTIONS DISPONIBLES : CBC : Couleur selon bon de commande de la SQ VHR : Véhicule hybride muni d'un port de recharge (version Fusion SE Ford) DAD : Démarreur à distance RSC : Recouvrement des sièges en cuir</p>
VOITURES DE TOURISME MOTORISATION À CARBURANT (ESSENCE OU DIESEL)		
<p>DGA-125 Voiture de tourisme berline ou à hayon sous-compacte</p>  <p>Véhicules admissibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ford Fiesta SE • Toyota Yaris LE • Chevrolet Spark • Mitsubishi Mirage SE 	<p>Indice de volume passager supérieur à 2 400 litres et inférieur à 2 500 litres, cargo supérieur à 230 litres, berline, traction avant.</p>	<p>OPTIONS DISPONIBLES : CBC : Couleur selon bon de commande de la SQ</p>
<p>DGA-127 Voiture de tourisme compacte</p>  <p>Véhicules admissibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chevrolet Cruze • Dodge Dart Aero • Ford Focus SE • Subaru Impreza • Toyota Corolla LE • Nissan Sentra S 	<p>Voiture de tourisme compacte, indice de volume passager égal ou supérieur à 2 565 et inférieur à 2 850 litres, cargo supérieur à 340 litres.</p>	<p>OPTIONS DISPONIBLES : CBC : Couleur selon bon de commande SQ TIN : Traction intégrale MD4 : Moteur diesel 4 cylindres</p>

<p>DGA-127 Voiture de tourisme compacte</p>  <p>Véhicule admissible : • Chevrolet Cruze</p>	<p>DIESEL</p>	<p>OPTIONS DISPONIBLES : CDI : Carburant Diesel</p>
<p>DGA-129 (Voiture intermédiaire)</p>  <p>Véhicules admissibles : Moteur 4 cylindres • Chevrolet Malibu LS • Nissan Altima 2.5 • Ford Fusion S • Subaru Legacy • Toyota Camry LE • Chrysler 200 Limited</p> <p>Moteur 6 cylindres • Lagacy 3.6 Parc • Ford Taurus SE • Toyota Camry SE • Chevrolet Impala 2LT • Chrysler 200 Limited</p>	<p>Indice de volume passager supérieur à 2 835 litres et inférieur à 3 150 litres, cargo supérieur à 385 litres, berline, traction avant, technologie sans fil «Bluetooth».</p>	<p>OPTIONS DISPONIBLES : CBC : Couleur selon bon de commande SQ TIN : Traction intégrale M6C : Moteur 6 cylindres</p>
<p>Aucun modèle soumis</p>	<p>DIESEL</p>	<p>OPTIONS DISPONIBLES : CDI : Carburant Diesel</p>
<p>VOITURES DE TOURISME FAMILIALE (ESSENCE OU DIESEL)</p>		
<p>DGA-149 Voiture de tourisme</p>  <p>Véhicules admissibles : • Subaru Outback 2.5 i • Toyota Venza</p>	<p>Indice de volume passager égal ou supérieur à 2 950 et inférieur à 3 500 litres. Volume de chargement minimum 850 litres Traction avant et/ou intégrale</p>	<p>OPTIONS DISPONIBLES : TIN : Traction intégrale</p>

VÉHICULES UTILITAIRES

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES POUR CE TYPE DE VÉHICULE : Différentiel régulier - Dispositif électronique de contrôle de la traction - Pneus toutes saisons (régulier automobile, type P) - Coussins gonflables latéraux - Sièges baquets à l'avant - Portes et vitres à commande électrique incluant télécommande de verrouillage des portes - Technologie sans fil «Bluetooth» - Rétroviseurs à réglage électrique

DGA-308 Véhicule utilitaire compacte Traction avant

Véhicules admissibles :

- Chevrolet Trax LT
- Mitsubishi RVR SE
- Jeep Compass North
- Nissan Rogue SV



Indice de volume passager supérieur à 2 500 litres et inférieur à 2 900 litres, volume de chargement minimum de 500 litres, indice de volume total maximum incluant le cargo 3 600 litres, charge nominale 450 kg minimum, moteur à 4 cylindres, vitres teintées foncées à l'arrière, 4 portes.

OPTIONS DISPONIBLES : CBC : Couleur selon bon de commande SQ

VÉHICULES UTILITAIRES À TRACTION AVANT MOTORISATION À ESSENCE

DGA-312

Véhicules admissibles :

- Chevrolet Equinox LT
- Ford Escape S
- Mitsubishi Outlander ES
- Toyota RAV4 LE
- Jeep Cherokee North



Indice de volume passager supérieur à 2 750 litres et inférieur à 3 100 litres, volume de chargement minimum de 700 litres, indice de volume total maximum de 4 050 litres, charge utile nominale : 450 kg minimum, puissance minimale de 160 HP maximale de 190HP, moteur à 4 cylindres, 4 portes, vitres teintées foncées à l'arrière.

OPTIONS DISPONIBLES : Aucune

VÉHICULES UTILITAIRES À MOTORISATION HYBRIDE AVEC OPTION RECHARGE À TRACTION AVANT (ESSENCE – ÉLECTRICITÉ)

DGA-313

Véhicules admissibles :

- Toyota Prius V
- Ford C-Max Hybride



Indice de volume supérieur à 2 700 litres et inférieur à 3 000 litres,
volume de chargement supérieur à 650 litres, 4 portes.

OPTIONS DISPONIBLES :

VHR : Véhicule rechargeable, muni d'un port de recharge externe

Note Sièges : le recouvrement des sièges pour la version véhicule rechargeable peut être en cuir

Indice de volume supérieur à 3 450 litres et volume de chargement minimum de 540 litres.

CBC : Couleur selon bon de commande (SQ)

RSC : Recouvrement des sièges en cuir